

AIDE-MÉMOIRE : QU'EST-CE QU'UN PLAN DE SOUTIEN ?

Qu'est-ce qu'un plan de soutien?

C'est un **outil qui regroupe les actions à mettre en place** pour accompagner les tout-petits qui fréquentent un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE), selon leurs besoins de soutien. Ces besoins sont liés à leurs difficultés, permanentes ou ponctuelles. Ainsi, le plan de soutien sert à accompagner tout enfant qui rencontre des difficultés, qu'il ait reçu un diagnostic ou non.

En d'autres termes, un plan de soutien **structure l'action éducative à mettre en place** pour répondre aux besoins de soutien particulier d'un enfant. Il peut être établi dès que cela semble opportun.

Qui est impliqué dans le plan de soutien?



Il est élaboré par le personnel éducateur/RSGE, en partenariat avec les parents. L'important est d'impliquer ces derniers et de les rassurer quant aux objectifs du plan de soutien.

L'enfant peut également y participer ou, du moins, en être informé.

Aussi, c'est le personnel éducateur/RSGE qui en assure la mise en œuvre.

Le plan peut être transmis aux partenaires qui accompagnent l'enfant, uniquement si le SGEE a obtenu l'accord des parents au préalable.

Quelle est la différence entre plan de soutien et plan d'intervention?

Le plan d'intervention, contrairement au plan de soutien, fait partie d'un processus clinique. Ce sont donc des professionnel (le)s, le plus souvent de la santé ou des services sociaux, qui l'établissent. Le SGEE peut collaborer à son élaboration et à sa mise en œuvre.

Les deux types de plans peuvent cohabiter.